

#### **ÉDITO**

Ce numéro du 6º Infos est le premier de cette nouvelle mandature qui nous mènera jusqu'en 2026. Vous y trouverez un compte-rendu des réalisations et des premières réunions importantes que nous avons tenues au cours du quatrième trimestre 2020.

Le prochain numéro sera, quant à lui, consacré aux six nouveaux conseils de quartiers de notre arrondissement (Monnaie, Notre-Dame-des-Champs, Odéon, Rennes, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Placide).

Bonne lecture à toutes et à tous.

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



Le Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 6° arrondissement (CSPDA) s'est tenu récemment.

Co-présidés par le Maire du 6°, le Commissaire Général des 5° et 6° arrondissements et la Substitut du Procureur de la République (Parquet de Paris), le CSPDA a pour but de traiter toutes les questions de sécurité. Il regroupe également la responsable de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris (DPSP) et l'Adjoint au Maire du 6° chargé de la Sécurité.

L'implantation de caméras supplémentaires a été également abordée. Trois ou quatre d'entre elles pourraient être ajoutées au parc existant, notamment dans le quartier Notre-Dame-des-Champs.

Cette réunion, qui s'est déroulée tout à la fois en présentiel et à distance, a permis aux représentants d'un certain nombre d'associations (comme le Président de *l'Association Générale des Familles du 6*° ainsi que les représentants des associations de parents d'élèves) de poser des questions. En outre, un certain nombre d'associations membres du CSPDA ont suivi par visioconférence les travaux du Comité.

Des questions aussi différentes que le racket d'élèves à la sortie des établissements scolaires ou la présence de Roms qui, grâce au protocole signé en 2015, n'utilisent plus des enfants pour mendier, ont été évoquées. La responsable de la DPSP a ensuite exposé les principes d'intervention de sa direction qui devrait évoluer en 2021 vers une Police municipale.

Enfin, Jean-Pierre Lecoq a rappelé l'importance de la tenue des 19 « points écoles » existant dans le 6° et a demandé que, jusqu'au recrutement complet des personnels dédiés, la DPSP assure la surveillance de ces « points écoles ».

## NOUVELLES PROCÉDURES DE TRAVAUX DANS L'ESPACE PUBLIC

Un Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) s'est tenu le lundi 23 novembre à la Mairie sur le thème « Les nouvelles procédures de travaux dans l'Espace Public » en présence de Jacques Baudrier, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la coordination des travaux sur l'espace public.

« Il n'y avait pas de vision pluriannuelle jusqu'à présent et cela créait en effet de nombreuses répétions de travaux au même endroit, à plusieurs mois d'intervalle. L'objectif affiché de la Ville est désormais de programmer les chantiers afin de faciliter la simultanéité des travaux sur une même zone » explique Jacques Baudrier. Il faut savoir que 80% des travaux émanent des concessionnaires qui entretiennent et réparent leurs réseaux (RATP, GRDF pour le gaz, Enedis pour l'électricité, l'Eau de Paris, la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain ou encore Climespace pour le froid urbain).

« Ces chantiers seront en augmentation car les concessionnaires doivent accélérer la rénovation de leurs réseaux pour des raisons de sécurité » poursuit Jacques Baudrier. Raison de plus pour mieux les coordonner : la Ville veut le faire avec ceux qui sont directement de son ressort (comme les voies cyclables ou les projets de végétalisation). Ne seront pas concernés les travaux d'urgence, imprévisibles par définition, ainsi que les travaux liés aux immeubles privés sur lesquels la Ville n'a pas de prise.



'ille de Paris

Inflation des chantiers, trottoirs ouverts à plusieurs reprises, retards dans les délais.

Pour lutter contre ce qui s'apparente à une gestion chaotique, la Mairie de Paris souhaite déployer une nouvelle politique destinée à concentrer les chantiers dans l'espace et dans le temps.

Dans cette perspective, le 6° a été scindé en deux parties rassemblant une première zone dite nord et la zone sud correspondant au quartier Notre-Dame-des-Champs.

« Nous avons de la chance d'être dans un arrondissement avec un domaine de voirie moins important que dans les 7° ou 8° mais avec une plus forte densité de population, ce qui la rend plus réceptive aux bruits et à la répétition des chantiers. Cette démarche va dans le bon sens mais nous jugerons sur pièces » souligne Jean-Pierre Lecoq.

# RÉALISATIONS



# PISTE CYCLABLE Rue du Four

Comme dans toutes les zones 30, nombreuses dans le 6°, des aménagements sont réalisés en faveur des cyclistes. (parking à vélos et contre-sens obligatoires en vertu du décret « Borloo » de 2007).

#### PIEDS D'ARBRES Place Henri-Mondor

Les pieds d'arbres du Boulevard Saint-Germain ont tous été refaits. C'est aussi le cas de la place Henri-Mondor.





# **INSTITUT DE FRANCE**Rue de Seine

Des travaux importants sont conduits rue de Seine sur les bâtiments de l'Institut de France: ils permettront d'y implanter une « librairie des Immortels ».

# **SQUARE FÉLIX-DESRUELLES**Boulevard Saint-Germain

Des aménagements sont menés par la Direction des Espaces verts, square Félix-Desruelles le long de l'Église Saint-Germain-des-Prés.



## LA RESTAURATION SCOLAIRE DU 6°: ENCORE PLUS DE BIO DANS LES ASSIETTES

C'est la Caisse des Écoles qui est chargée de la restauration des écoles maternelles et élémentaires, du collège Jacques Prévert et des centres de loisirs. Présidé par le Maire du 6°, l'établissement est administré par un Comité de gestion composé de représentants de l'arrondissement et de membres élus ou de droit.

Dans le 6°, ce sont environ 1 600 repas qui sont préparés chaque jour et en 2019, 270 000 repas ont été distribués auxquels se sont ajoutés près de 20 000 goûters pour

les maternelles. La préparation des repas est effectuée par le personnel de la Caisse des Écoles à la cuisine centrale Littré qui les livre ensuite aux écoles Madame, Jardinet, Saint-André-des-Arts ainsi qu'à la SEGPA rue du Pont-de-Lodi. Les repas sont produits sur place à Saint-Benoît pour l'école polyvalente et le collège Jacques-Prévert.

La part d'alimentation durable (agriculture biologique, viande label rouge et pêche responsable) a franchi l'an dernier la barre des 50%, et un repas végétarien est servi par semaine. Le pain est fabriqué et livré chaque matin par un boulanger du 6° et les menus sont toujours composés d'un laitage pour assurer un apport quotidien en calcium.



Depuis juin 2019, la Caisse des écoles du 6° est entrée dans la démarche « Mon restau responsable », initiée par la Fondation Nicolas Hulot autour de quatre piliers : la qualité nutritionnelle, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial.

### **CAISSE DES ÉCOLES**

Mairie du 6° - 4° étage, entrée E. 01 40 46 75 80

www.caissedesecolesdu6eme.fr

Ouverture au public de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi

Enfin, l'inspection de la cuisine centrale Littré en 2019 a constaté un niveau d'hygiène « très satisfaisant ». Des tables de tri ont été installées dans l'ensemble des réfectoires, ces derniers ayant gagné par ailleurs en confort acoustique. A Littré, une collecte avec une valorisation des déchets est organisée. C'est donc toute la chaîne de production qui s'adapte aux nouveaux enjeux environnementaux.

## LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE OFFRE DES TABLETTES AUX LYCÉENS DU 6°

Dans le cadre du plan numérique éducatif mis en œuvre depuis 2019, la Région Ile-de-France souhaite réduire la fracture numérique entre les lycéens. À l'occasion de la rentrée 2020, l'ensemble des élèves de Seconde ont reçu une tablette numérique.

Garder le contact entre les élèves et les enseignants et favoriser la continuité pédagogique, tels sont les objectifs de cette opération menée par la Région Île-de-France, La Poste et le Ministère de l'Éducation Nationale

S'il s'agit d'un prêt de la classe de Seconde à la Terminale, l'élève deviendra propriétaire de la tablette une fois le baccalauréat en poche. Un beau cadeau, certes, mais qui implique aussi des devoirs. Une responsabilité dans son utilisation, notamment sur les risques de cyber-harcèlement et de troubles du sommeil liés à une utilisation abusive de l'appareil. Car les élèves peuvent l'emporter le soir chez eux.

Une marque de confiance, encore une fois. Ces tablettes, conçues comme de véritables outils de travail, sont fournies avec une variété d'applications pédagogiques. Mais si la fracture numérique constitue un frein indéniable à l'apprentissage, aucun écran ne remplacera un cours dispensé en présentiel.

La Région a fait « le choix de la confiance et de la responsabilité ». Cela signifie pour les élèves de prendre soin de l'outil, de le charger avant d'arriver au lycée.





### ÉVÈNEMENTS ET EXPOSITIONS À LA MAIRIE

A notre grand regret, nous avons été contraints ces dernières semaines d'annuler la plupart des évènements et des expositions qui se tiennent habituellement dans les Salons de la Mairie, compte tenu de la réglementation en vigueur.

Nous souhaitons les reprendre dans les meilleurs délais.

Le bulletin d'information de la Mairie du 6° de Paris-6xième infos-N°53-janvier 2021-Publication périodique gratuite réalisée par le service communication de la Mairie du 6°-78 rue Bonaparte 75270 Paris cedex 06 - Dépôt légal déc. 2001 - ISSN : 1623-50 95. Directeur de la publication : Jean-Pierre Lecoq - Photo de une : ©Thierry Guillaume. Photos : AdobeStock, Thierry Guillaume et Mairie du 6° Téléchargeable sur : www.mairie06.paris.fr.

## I TRIBUNES POLITIQUES

### **MAJORITÉ MUNICIPALE DU 6°**

Chères habitantes, chers habitants,

Dans ce premier numéro de 6º Infos de la mandature, nous tenons à faire le point, six mois après notre entrée en fonction et dans le contexte difficile de la crise sanitaire que nous traversons, sur notre action dans plusieurs domaines essentiels qui concernent directement la vie quotidienne des habitantes et des habitants de notre arrondissement.

Le premier thème abordé est celui de la sécurité, qui est devenu aux yeux de nos concitoyens, tant au plan national que parisien, un sujet de préoccupation majeur. C'est dans ce contexte sensible que s'est tenu à la Mairie le 26 novembre, le Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CSPDA), en présence du Commissaire général des 5° et 6° arrondissements, de la représentante du Parquet de Paris et d'autres parties prenantes (Mairie de Paris, Rectorat). Cette réunion a permis de faire le bilan de l'année 2020 et de tracer les perspectives pour 2021 afin d'assurer à notre arrondissement le meilleur niveau de sécurité possible.

Le deuxième thème traité est celui des travaux dans l'espace public : inflation des chantiers, tranchées à répétition dans les trottoirs et les chaussées, retards dans les délais...Pour mettre un terme à cette gestion chaotique, nous voulons mener, en liaison avec la Mairie de Paris, une politique radicalement différente afin de concentrer les chantiers dans l'espace et dans le temps.

Le troisième et dernier thème concerne les familles, plus particulièrement considérées du point de vue de leur rôle de parents d'élèves. Est ainsi d'abord évoquée l'importante question de la restauration scolaire, afin de souligner la progression très satisfaisante de la part d'alimentation durable (supérieure à 50 %) dans les repas servis dans les cantines du 6° arrondissement. Est d'autre part rappelé l'effort important déployé par la Région lle-de-France depuis deux ans pour réduire les inégalités qui peuvent exister entre les lycéens du fait de ce que l'on appelle la « fracture numérique ». Dans ce cadre, à l'occasion de la rentrée 2020, l'ensemble des élèves de seconde de notre arrondissement ont reçu une tablette numérique.

On trouvera enfin dans ce numéro un rappel de quelques réalisations récentes, parmi lesquelles une piste cyclable rue du Four, la réfection de pieds d'arbre place Henri Mondor et les aménagements du square Félix-Desruelles, le long de l'église Saint-Germain des Prés. Tels sont les faits marquants et positifs de cette première étape de la nouvelle mandature. Malheureusement, à cause de l'état d'urgence sanitaire, la politique culturelle et évènementielle, qui fait la renommée et le rayonnement de notre Mairie, n'a pas pu être déployée dans toute son ampleur.

Espérons qu'en 2021, la culture pourra retrouver la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre, au cœur de notre action municipale.

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement

**Chantal LAMBERT-BURENS,** Première Adjointe au Maire (LR)

**Olivier PASSELECQ,** Adjoint au Maire (Mouvement Radical)

**Arielle BEAUCAMPS,** Adjointe au Maire (Société civile)

Charles FLOBERT, Adjoint au Maire (LR)

Florence DE VARAX, Adjointe au Maire (Société Civile)

**Séverine DE COMPREIGNAC,** Conseillère de Paris (MODEM)

**Claude RIBBE,** Conseiller d'arrondissement (Société civile)

**Paul MARIA,** Conseiller d'arrondissement (Libres! - LR)

**Iris BERTHOMIER,** Conseillère d'arrondissement (MODEM)

#### **GROUPE D'OPPOSITION**

Cher(e)s habitant(e)s,

François, Antoinette et moi, élus de la liste Paris en Commun vous présentons nos meilleurs vœux. Après une année difficile, nous souhaitons que des projets ambitieux donnent un nouveau souffle à notre arrondissement.

Initiée par la ville, la réflexion sur l'esthétique parisienne ambitionne de définir, dans une large concertation, un nouveau « paysage urbain » plus en phase avec les nouveaux usages des Parisiens et mieux adapté au changement climatique. Profitons-en, notamment, pour repenser l'aménagement de la place Henri Mondor (métro Odéon).

Depuis notre élection, nous insistons aussi sur l'importance des six conseils de quartier et regrettons qu'ils ne soient pas encore opérationnels. La précédente mandature les a peu réunis et n'a pas utilisé les fonds mis à disposition par la ville. Même ainsi bridés, ces conseils restent un outil important pour s'informer, débattre et prendre en main les problèmes du quotidien. Leurs réunions sont publiques et nous incitons tous les habitants à y participer pour s'y faire entendre. Nous, élus, nous engageons à faire des comptes rendus réguliers de leurs activités.

Céline HERVIEU, Conseillère de Paris (PS)

François COMET, Conseiller d'arrondissement (PS)

Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement (EELV)